

Les « actes de parole » dans le discours du journal le 20H00 de France 2 sur la gestion du séisme d'Al Haouz au Maroc

Manal El Akhdari

Spécialité: Journalisme audiovisuel et Analyse de l'actualité, Professeure à l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) de Rabat, Maroc

[Doi:10.19044/esj.2024.v20n35p62](https://doi.org/10.19044/esj.2024.v20n35p62)

Submitted: 24 September 2024

Accepted: 15 December 2024

Published: 31 December 2024

Copyright 2024 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

El Akhdari M. (2024). *Les « actes de parole » dans le discours du journal le 20H00 de France 2 sur la gestion du séisme d'Al Haouz au Maroc*. European Scientific Journal, ESJ, 20 (35), 62. <https://doi.org/10.19044/esj.2024.v20n35p62>

Résumé

Ce travail de recherche met en lumière « l'acte de parole » en tant qu'acte de communication occupant une place de choix dans le fonctionnement du discours du journal télévisé qui préserve encore son caractère pragmatique et stratégique malgré la multiplication des formats médiatiques. Les discours portés par les journalistes et les médias sur la perception d'un pays par un autre reflètent une ligne éditoriale et une orientation qui pourraient être impactées par l'état des relations diplomatiques bilatérales. En adoptant une analyse de discours comme méthodologie de recherche, nous avons visé l'identification de la sphère pragmatico-sociale dominante dans le discours dont relève les actes de parole du journal le 20H00 de France 2 sur le séisme d'Al Haouz au Maroc. A travers l'analyse des journaux constituant notre corpus, nous avons constaté la prédominance de la sphère de l'évaluation et de la sphère actionnelle, ainsi qu'une faible présence de la sphère interactionnelle qui met en avant le dialogue et l'équilibre dans la prise de parole entre les acteurs concernés par l'actualité traitée. Cette conclusion confirme que les médias pourraient être encore des instruments mobilisés au service de la politique étrangère des Etats au détriment, parfois, des règles journalistiques de base.

Mots-clés : Actes de parole, discours médiatique, journal télévisé, sphères pragmatico-sociales, séisme d'Al Haouz

Speech Acts in France 2's Le 20H00 news coverage of Morocco's Al Haouz earthquake

Manal El Akhdari

Spécialité: Journalisme audiovisuel et Analyse de l'actualité, Professeure à l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) de Rabat, Maroc

Abstract

This research explores the role of the “speech act” as a fundamental communicative tool in television news discourse, emphasizing its pragmatic and strategic nature, which persists despite the proliferation of diverse media formats. The discourse crafted by journalists and public media, particularly in shaping one country's perception of another, reflects editorial priorities and orientations shaped by the nature and dynamics of bilateral diplomatic relations. Using discourse analysis as a methodological approach, this study examines the predominant pragmatic and social dimensions in France 2's 20:00 news coverage of the Al Haouz earthquake. The analysis of selected news editions reveals a strong emphasis on evaluative and action-oriented aspects, while the interactional dimension—focused on dialogue and balanced representation of the various stakeholders in the news story—receives comparatively limited attention. This conclusion underscores that media can still be instrumentalized to serve foreign policy interests, often at the expense of fundamental principles of journalism.

Keywords: Speech act, media discourse, news, pragmatic-social dimensions, Al Haouz earthquake

Introduction

Les défis de la communication sont multiples à l'époque actuelle où les disciplines liées à cet acte humain incontournable ne cessent d'évoluer et d'exiger de nouveaux efforts de réflexion. Les liens interhumains sont impactés par les nouveaux dispositifs de la communication, notamment les réseaux sociaux et les nouvelles plateformes médiatiques conjugués à l'intelligence artificielle, mais les médias dits traditionnels existent encore et poursuivent leurs efforts de « survie » face à l'expansion des nouveaux supports.

Si l'explication du processus complexe de « consommation » des productions remonte aux premières études de la réception et des médias de masse (Rieffel, 2015, pp.175-181), les comportements des publics ainsi que le fonctionnement des supports nécessitent aujourd'hui de nouveaux outils d'analyse et une attention particulière.

Les processus de conception, de production, de diffusion et de réception définissent la dynamique générale dont relève le discours médiatique. Quelle que soit la finalité de ce dernier, il se déploie à travers les textes, les sons, les images, la gestualité et leur interaction (El Akhdari, 2022, p.469). Nous vivons l'époque de l'image par excellence, où le multimédia prend de plus en plus le dessus. Il semble difficile aujourd'hui de prévoir une expérience de réception d'un média sans faire appel à deux sens au moins. Cette « multi-sollicitation » sensorielle est indispensable pour le fonctionnement des médias dans leurs nouvelles formes. Or, sur le plan journalistique, la parole, concrétisée par les mots, préserve encore sa place de lieu de construction de sens, de rencontre des points de vue et de « réservoir » de l'information.

Le défi de la parole journalistique se situe entre le vouloir dire, le dire et l'effet du dire dans un espace médiatique multiple. « *En se branchant sur le journal télévisé, la première curiosité est devenue : « Qu'est-ce qu'ils veulent encore nous faire croire ? ».* Il n'y a aujourd'hui plus une analyse de taux de lecture ou d'Audimat qui n'ait intégré cette méfiance dans ses évaluations» (Aubenas et Benasayag, 1999, p.7). Cette crainte est toujours d'actualité, d'autant plus que les publics ont développé au fil des décennies une certaine prise de conscience des effets des médias et ont aussi mieux compris les usages des différents supports médiatiques par les Etats afin d'influencer leurs citoyens ou d'autres pays avec lesquels ils entretiennent des relations stratégiques.

Si toute décision publique s'accompagne, au moins, d'une interrogation sur sa stratégie de communication (Kessler, 2012, p. 107), toute communication, en particulier dans les médias de service public, ne peut être menée sans que les responsables éditoriaux ne s'interrogent sur son contexte et son degré d'implication dans l'agenda politique et diplomatique du pays. Depuis les premières heures ayant suivi le séisme d'Al Haouz survenu le 8 septembre 2023 au Maroc, des observateurs et médias marocains, dont *le 360*, ont dénoncé « une politisation de la catastrophe naturelle» (https://fr.le360.ma/medias/couverture-du-seisme-par-les-medias-anglosaxons-et-francais-les-premiers-font-du-journalisme-les_YAYAWXMG6FDNHIIINRBWGPLRVM/). « *La titraille de ces journaux en dit long, «Aidez-nous, nous mourrons en silence», titrait sans vergogne Libération, dans son édition du 11 septembre, tandis que le JT de TF1 s'interrogeait le même jour: «Le Maroc peut-il s'en sortir sans la France?».* De leur côté, les chaînes d'information en continu multiplient les sujets polémiques et politiques visant le Maroc. Du Sahara atlantique, à l'affaire «Pegasus», en passant par l'immigration et le conflit avec l'Algérie...», note le site d'information marocain.

Quel est la parole du journal le 20H00 de France2 sur le séisme d'Al Haouz au Maroc ? Quels sont les actes de parole dominants ? Qu'est ce qui

ressort des discours portés par le 20H00 au sujet de la gestion du séisme ? Nous proposons à travers cet article des éléments de réponse à ces questions de recherche qui seront au service de notre problématique : « Quelle est la sphère pragmatique-sociale dominante dont relève les actes de parole du journal le 20H00 de France 2 sur le séisme d'Al Haouz au Maroc ? ».

Méthodologie et corpus

Cet article s'inscrit dans une analyse de discours mobilisant diverses connaissances en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), en sociologie des médias et en sciences du langage. Le choix de l'analyse de discours comme méthodologie revient à son fonctionnement qui permettrait de répondre aux questions de recherche de notre étude. L'analyse de discours consiste à « *rapporter la structuration des textes aux lieux sociaux qui les rendent possibles et qu'ils rendent possibles. [...] L'objet de l'analyse du discours, ce n'est donc ni les fonctionnements textuels, ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation (...)* » (Maingueneau, 2014, pp. 43-44).

Plus précisément, il est question dans ce travail d'une analyse de discours d'information médiatique, un champ de la pragmatique psychosociale articulant des dimensions discursive, cognitive, esthétique, sémio-linguistique et expressive qui se manifestent dans le journal télévisé le 20H00 de France 2 en tant qu'espace public.

Pour atteindre les objectifs de cette recherche, nous avons jeté les bases d'une grille d'analyse pragmatique-discursive en mesure d'apporter des réponses aux interrogations susmentionnées et de faire le tour de la problématique.

Notre corpus est composé des journaux télévisés d'une semaine de l'édition de 20H00 de France 2 ayant été diffusés après le tremblement de terre qui a frappé la région d'Al Haouz au Maroc. Nous avons opté pour la semaine allant du 09 au 15 septembre 2023, car il s'agit de la période durant laquelle France 2 a traité quotidiennement dans le 20H00 le tremblement de terre en question. Les jours ayant suivi cette semaine soit n'ont pas traité cette actualité, soit ont abordé brièvement le séisme. Les éditions analysées s'inscrivent aussi dans un contexte délicat marqué par un froid diplomatique entre le Maroc et la France. A travers cette recherche, il est question de savoir si ces circonstances auraient des implications sur le traitement médiatique d'une catastrophe naturelle qui a coûté la vie à 2.946 personnes selon le dernier bilan communiqué par le ministère marocain de l'intérieur, diffusé le 13 septembre 2023.

L'ancrage théorique des actes de parole médiatiques

Avant de s'interroger sur ce que représentent concrètement les actes de parole (ou de discours) et sur leur fonctionnement dans le discours médiatique, nous tenons à avancer quelques précisions concernant le journal télévisé. Ce genre médiatique d'information, organisé sous forme d'énoncés linguistiques et audiovisuels, vise à informer le public de ce qui se passe autour de lui et à partager une certaine vision du monde. Un JT traite l'actualité selon une hiérarchisation spécifique de l'information, une ligne éditoriale définie et un choix, souvent réfléchi, des images et des paroles. Le journal télévisé est un rendez-vous « sacré » et « intouchable » (Esquenazi, 1993, p.73) compte tenu de son poids dans la grille de programmes des chaînes de télévision et de son inscription dans le « contrat d'information médiatique » (Charaudeau, 2011, p.49) liant le média à son public. Ce contrat promet une construction du monde à travers deux visées : d'information et de captation.

La légitimité historique, la ponctualité et la place prépondérante qu'occupe le JT parmi les productions télévisuelles expliquent l'intérêt que nous lui accordons dans le cadre cette étude.

Le JT s'inscrit dans un contrat d'information, mais aussi dans un « agir global » ; une « visée stratégique » ou pragmatique.

Cet agir télévisuel fonctionne en termes de dominante. Chaque séquence télévisuelle peut avoir un agir spécifique (téléologique, axiologique, affectuel ou dramaturgique) (Nel, 1997, p.33), mais c'est l'agir global qui définit l'objectif du genre journalistique diffusé ou du journal télévisé dans son ensemble.

L'agir global du JT se dégage des images, des sons, de la gestualité et des mots. Les actes de langage, définissant l'organisation interne de l'intervention médiatique, représentent la base de l'agir communicationnel (Camus et Georget, 2003). La dimension pragmatique du discours médiatique réside dans ce que nous montrons, dans ce que nous faisons entendre et dans ce que nous disons avec des mots susceptibles de susciter des actions et d'influencer les cibles. Puisque nous adoptons une analyse pragmatico-discursive, nous privilégions le concept « acte de parole » plutôt que l'« acte de langage » ; le premier étant proche de la pragmatique sociale (...) et le deuxième de la pragmatique linguistique (Camus et Georget, 2003).

L'acte de parole peut être défini comme « un acte de communication mettant en relation un projet d'action communicationnelle et une énonciation langagière servant de support à un processus dirigé vers un but d'action » (Labov et Fanshel, 1977, cité dans Chabrol, 2004, p.201). Il est doté « d'une propriété supplémentaire d'efficace social symbolique » (Labov et Fanshel, 1977, cité dans Chabrol, 2004, p.200), appuyant l'effort de communication qui vise à impacter le public. L'acte de parole revêt une importance particulière dans les médias de masse destinés à partager un flux d'informations avec des

cibles extrêmement larges et difficiles à cerner. La parole, en tant qu'acte social, s'inscrit dans une dynamique complexe mobilisant des acquis sociolinguistiques et des concepts de divers horizons.

Afin de pouvoir analyser les actes de parole dans un journal télévisé, pour ensuite définir la sphère (la fonction de communication) dominante, il est important de mettre en place une grille d'analyse articulant des concepts clés.

L'acte de nomination et la déférence

En plus de son caractère linguistique, l'acte de nommer est une pratique sociale du moment que la nomination ou la dénomination¹ (Siblot, 2001, p.24) des faits ou des événements médiatiques reflète des représentations et des « positions » prises par rapport à l'objet nommé (Calabrese Steimberg, 2012, p.29). Elle reflète aussi l'identité du communicant ; le choix des mots mobilisés dans un discours n'est pas le fruit du hasard. Il découle souvent d'un effort de constitution et de sélection.

Dans cette trame, l'acte de nommer dans le domaine journalistique est un acte éditorial chargé de sens. Il s'inscrit dans le contrat d'information médiatique, étant étroitement lié au concept de « déférence ». Ce dernier « *permet d'expliquer comment les agents ordinaires délèguent certaines tâches d'identification et de nomination de l'actualité à des experts ou institutions précises* » (Calabrese Steimberg, 2012, p.32). Il est question de déférence linguistique (ou sémantique) « *lorsqu'un non expert emploie des termes issus du vocabulaire scientifique, (...) il défère à l'autorité des experts pour fixer le sens et la référence du terme* » (Calabrese Steimberg, 2012, p.32). Quant à la déférence épistémique, elle renvoie au fondement du jugement « *sur celui d'un tiers considéré comme plus compétent. Ce type de déférence, basé sur le témoignage ou l'expertise d'autrui, s'applique autant au domaine de la croyance qu'à celui de la connaissance* » (Calabrese Steimberg, 2012, p.32). Ainsi, l'acte de nomination est un acte visant l'attribution d'une étiquette, la facilitation de l'identification des objets médiatiques et la fédération de l'opinion publique autour d'un sens commun.

Il s'agit d'un acte à la fois illocutoire et perlocutoire, au sens de J.L. Austin (Bogdinga, 2001), reflétant une vision du monde et servant un objectif explicite ou implicite d'un média. Par ailleurs, l'acte de nomination est placé en tension entre l'instance énonciative ; le journaliste et à travers lui le média, et l'instance réceptive, un public souvent hétérogène. « *Agir, (...) c'est toujours accomplir quelque chose en fonction d'une certaine normativité déterminant le terme de l'action : ce qui doit être accompli. Si ce terme n'est*

¹ « *Dans leur existence même de dénominations métalinguistiques, nomination et dénomination confirment la problématique de la nomination. Les termes disent des « points de vue » différents, nécessaires et complémentaires, sur le langage : celui de la langue et celui du discours, du sens produit et de sa production* » (Siblot, 2001, p.24).

pas atteint, l'action rate » (Ambroise, 2007, p.5). Pour réduire la marge d'erreur et assurer la réussite de l'acte de communication, il est nécessaire de réussir l'acte de nommer.

Or, les actes de nomination médiatiques ne couvrent pas uniquement les appellations accordées aux événements, mais aussi celles accordées à des situations, à des sous-événements, à des objets, à des conséquences et à des scènes liées à l'événement traité. A titre d'exemple, l'attentat du 11 septembre 2001 ayant frappé les Etats-Unis est souvent appelé par les médias « *le terrible drame* » ou « *le nouveau mardi noir* ». Dans le cadre de ce travail, nous nous intéressons particulièrement aux appellations de sous-événements, d'expériences ou d'objets liés au séisme d'Al Haouz qui participent eux-aussi à la construction du sens commun et à l'évocation de la catastrophe. Le défi de nommer un fait, un événement ou un phénomène réside dans le respect du contrat de déférence établi entre le média et son public, en s'inscrivant à la fois dans l'agir téléologique, visant l'information, et dans celui affectuel, suscitant l'émotion (Nel, 1997, p.33). L'objectif est d'assurer une esthétique générale (El Akhdari, 2022) à l'acte de communication.

Les actes de parole entre objectivité et subjectivité

Le débat autour de l'objectivité journalistique, souvent considérée comme « un mythe », semble dépassé aujourd'hui parmi des professionnels de l'information qui penchent plutôt pour « l'honnêteté » et « le professionnalisme ». L'existence même du concept est parfois remise en question, sauf si l'on accepte de s'entendre sur une définition fonctionnelle (Martin, 2004, p.159). Le scepticisme vis-à-vis de l'objectivité repose sur l'omniprésence des arguments/attaques idéologiques, économiques, techniques, antiréalistes, d'ordres formel, professionnels, organisationnels et individuels (Martin, 2004, p.159).

Ces arguments/attaques pourraient entraver le travail des journalistes et leur quête perpétuelle de l'objectivité. En revanche, il est important de définir dans quel sens du concept nous nous inscrivons. D'un point de vue ontologique, l'objectivité, liée à une/des entité(s), « *a un mode d'existence indépendant de la perception de l'homme* » (Martin, 2004, p.153).

Même si ce dernier en a sa propre perception, la chose objective s'impose sans l'existence ou l'intervention humaine. Or, d'un point de vue épistémique, l'objectivité est une caractéristique des énoncés. « *Pour déterminer l'objectivité épistémique, l'important n'est pas de savoir si l'état de choses auquel réfère l'énoncé est vrai, mais de déterminer si l'énoncé lui-même est soit vrai, soit faux* » (Martin, 2004, p.154). Dans le même sens, Gilles Gautier estime que « *l'objectivité est une caractéristique des énoncés dont la prétention est de porter sur la réalité. De tels énoncés ont une valeur*

de vérité : selon qu'ils réussissent à décrire correctement ou non le monde, ils sont vrais ou faux » (Gilles, 2016, p.26).

Le public s'attend à « la vérité » du média, pas au sens idéal philosophique, mais au sens technique. Or, même cette vérité technique, ne reflétant qu'une représentation vraie de l'événement, est confrontée à la subjectivité du journalisme et à son ancrage dans un contexte socio-historique déterminé. Etant un être social, le journaliste a des préférences, des préjugés, des dispositions et d'autres tendances. Il est aussi localisé dans une culture qui tend à imposer un ensemble de valeurs, d'opinions, de présupposés constitutifs de visions du monde, d'idéologies, de doxas et d'habitus. Ces facteurs psychologiques et culturels doivent être neutralisés pour permettre une représentation journalistique vraie de l'événement (Gilles, 2016, p.25).

Ainsi, sans être très ambitieux face aux réalités du métier, l'objectivité ou « *la vérité journalistique (...) a trait seulement à la concordance entre la représentation proposée par le journalisme de l'événement et cet événement lui-même* » (Gilles, 2016, p.25). Dans la même trame, la teneur d'une production journalistique en objectivité est une question « *de degré ou de dosage* », car tout produit ne contient pas uniquement des énoncés vérificationnels (Gilles, 2016, p.26). L'objectivité journalistique « *ne naît pas (...) de la simple volonté de décrire « ce qui s'est réellement passé » selon un cliché dont usent volontiers certains rédacteurs pour décrire le travail journalistique* » (Charron, 2003, 166). En définitive, l'objectivité réside dans le respect du principe de « l'équilibre » entre les points de vue et les positions, étant une règle journalistique de base² qui fédère les professionnels du métier.

Nous nous inscrivons ainsi dans l'objectivité empirique pour conclure à travers l'analyse de notre corpus de journaux télévisés si « les actes de parole » des journalistes respectent l'équilibre convoité dans le discours journalistique. Il sera aussi question de savoir si les paroles rapportées (témoins, experts, invités...) sont plutôt proches de l'objectivité, puisqu'il est question de « dosage », ou de la subjectivité, étant le résultat d'un ancrage psychologique et culturel.

Les actes de parole en période de crise

La communication médiatique audiovisuelle, un processus complexe par définition, devient encore plus difficile à réussir en périodes de crise. Les mots, les images, la gestualité, les voix, les ambiances, les intervenants, les analyses... Tous les objets et sujets sur lesquels portent l'acte de communiquer nécessitent un traitement délicat durant des conjonctures particulières.

² La hiérarchisation de l'information, la réponse aux 5W, le choix des sources, l'équilibre entre les points de vue, le respect de la déontologie...

La crise peut être définie comme « *le moment décisif, dans l'évolution d'un processus incertain, qui permet le diagnostic. Aujourd'hui crise signifie indécision. C'est le moment où, en même temps qu'une perturbation, surgissent les incertitudes* » (Morin, 2012, p.135). De cette définition d'Edgard Morin, on retient trois éléments clés susceptibles d'impacter les traitements médiatiques dans les situations délicates dont les pandémies et les catastrophes naturelles : indécision, perturbation et incertitude.

Sur le plan terminologique, nous optons pour « la communication médiatique en temps de crise » qui peut désigner toute situation survenue dans un contexte particulier quelle que soit sa source et sa cible et non pas pour « la communication de crise » (Cros & Gaultier-Gaillard Cros, 2015, p.150) habituellement liée aux organisations.

Les situations de crise alourdissent les contraintes intrinsèques au métier du journalisme. Parmi ces contraintes, l'opération de hiérarchisation de l'information selon le choix éditorial et l'orientation de l'instance médiatique. Le classement peut évoluer selon le développement de l'actualité, en particulier dans des contextes de crise où les données, les chiffres et les bilans évoluent rapidement.

Durant les périodes difficiles sur les plans politique, économique et sanitaire, le choix des sources d'information, étant les intervenants qui garantissent la crédibilité des énoncés journalistiques, devient plus stratégique que pendant les périodes ordinaires. L'enjeu d'une intervention d'un scientifique sur une chaîne de télévision pour évoquer les conséquences des répliques d'un éventuel séisme pendant une période ordinaire ne serait pas le même au lendemain d'un réel tremblement de terre. L'intervention dans le second cas aura certainement un impact considérable sur les téléspectateurs. Ainsi, les différentes sources sont généralement choisies minutieusement pendant les périodes sensibles, en tenant compte de l'enjeu de proximité qui est également important dans la production et la diffusion des actes de parole par les médias de masse.

Par ailleurs, la fiabilité de l'information constitue la base du discours journalistique quel que soit son contexte. Il s'agit même de l'un des premiers éléments du contrat de l'information médiatique qui s'impose davantage pendant les périodes de crise, étant propices à la désinformation et à la diffusion des fake news. Ces dernières sont favorisées par les fortes émotions qui accompagnent les crises politiques, économiques ou autres. Les études confirmant l'impact des images et des ambiances à fort caractère humain et émotionnel sur les téléspectateurs sont nombreuses (Robert, 2018). Les publics, dont ceux avertis, deviennent forcément sensibles à ce qu'ils lisent, entendent et regardent même si le degré d'impact diffère d'un récepteur à l'autre selon plusieurs paramètres dont l'attention accordée à l'objet médiatique lors de la réception. Les fonctions de la communication dans

lesquelles s'inscrivent les sphères modélisant les actes de parole deviennent ainsi difficiles à définir ; elles s'entremêlent, mais pas toujours dans le bon sens.

Claude Chabrol et Marcel Bromberg distinguent cinq sphères (Camus et Georget, 2003) où se concrétisent l'acte de communiquer. La sphère de l'information compte des actes dont l'explication, la citation et l'infirmité. La sphère de l'évaluation se dégage à travers les points de vue, celle actionnelle incite à accomplir ou à ne pas accomplir des actions et celle interactionnelle porte sur des actes comme les compliments, les accusations et les blâmes. Quant à la sphère contractuelle, elle consiste « à gérer et réguler la communication et les contrats » (Camus et Georget, 2003) ainsi que les rituels via les paroles médiatiques dans le cas de notre étude.

Quand des catastrophes naturelles surviennent ou quand un pays est confronté à une situation sociale critique, les actes d'informer ou de confirmer, par exemple, relevant de la sphère de l'information, peuvent s'entremêler avec des actes d'évaluation (prendre position, justifier, critiquer...). Dans cette trame, le public pourrait être incapable de définir la sphère de la communication dans laquelle s'inscrit exactement le message médiatique.

Cette difficulté de catégorisation impacte l'interprétation et la compréhension du message médiatique. Si pendant une période de crise le journaliste ne mentionne pas une source fiable en soulignant que « *la catastrophe est sans précédent* » et « *qu'il faut prendre les dispositions nécessaires pour fuir le tsunami qui approche* », le téléspectateur peut considérer cette assertion comme étant une évaluation subjective de l'instance médiatique qui pourrait ne pas être vraie.

La construction des actes de parole médiatiques selon le contexte diplomatique

Les différents médias, qu'ils soient traditionnels ou nouveaux, entretiennent une relation privilégiée avec la diplomatie des Etats. Les médias « *sont souvent des instruments au service de la politique étrangère des Etats (...)* Ils peuvent également être des perturbateurs du jeu politique international » (Boulanger, 2021, p.226). Les médias, audiovisuels en particulier compte tenu de l'impact de l'image, sont devenus des outils incontournables des Etats et des organisations pour « instrumentaliser » (Boulanger, 2021) les partenaires, les rivaux, les ennemis...et toutes les catégories des publics qu'ils ciblent.

Les actions menées par les ministères des affaires étrangères et les ambassades constituent le premier outil au service de la diplomatie, mais cette dernière ne peut accomplir toutes ses missions sans passer par les moyens de communication et sans saisir les événements médiatiques majeurs pouvant servir son agenda. Il est difficile aujourd'hui d'imaginer un pays ignorer dans

ses médias, de service public notamment, une mauvaise gestion d'un Etat rival, ennemi ou avec lequel il vit une embrouille diplomatique. Les périodes de faiblesse ou celles marquant des erreurs stratégiques des Etats représentent souvent des occasions en or pour mettre en avant les défaillances et les disfonctionnements des systèmes. Les exemples ne manquent pas dans ce sens ; la guerre en Ukraine est actuellement l'un des meilleurs cas d'étude. Les choix lexicaux, la nature des images, les valeurs de plans, les ambiances... Le contenu médiatique dans son ensemble suit soit une position pro-guerre en Ukraine soit une position anti-guerre en Ukraine. Le traitement du dossier reflète ainsi la position d'un média de service public et, à travers lui, d'un Etat.

Or, nous assistons à un passage des radiodiffusions publiques traditionnelles à des médias financés par l'Etat jouissant d'une certaine indépendance.

Cette tendance s'explique par l'idée selon laquelle l'indépendance des médias ne peut être garantie sans éviter l'influence politique et économique des Etats et gouvernements sur les médias de service public (Boulanger, 2021, pp.226-279), d'autant plus que les cadres de gouvernances de ces structures ne sont pas connus de tous.

L'indépendance des médias peut être définie comme l'absence « *d'ingérence excessive des pouvoirs politiques ou économiques* » (Wagner & Berg, 2015). Les risques sont davantage liés aux procédures de nomination qu'au financement des médias de service public (Wagner et Berg, 2015). Certains gouvernements ont essayé durant l'année 2020 de s'immiscer activement dans la gestion et le financement des médias de service public (Centre pour le pluralisme des médias et la liberté des médias, Observatoire du pluralisme des médias 2021, p.154). En ce sens, l'indépendance ne peut être totalement garantie dans les médias du service public à moins que les instances dirigeantes veillent au respect du principe de l'impartialité et font preuve d'une réelle volonté de changement.

L'analyse des actes de parole médiatiques sur le séisme d'Al Haouz à travers le journal de 20H00 sur France 2

Résultats

Ces tableaux résument les principaux éléments qui ressortent de l'analyse du corpus.

Le 20H00 du 09 septembre 2023

Tableau 1 : l'analyse du discours du premier journal

Actes de nomination	Messages en temps de crise	Objectivité/ Subjectivité	Sphères de la communication
« Un choc ». « Une course contre la mort ». « Situation tendue ». « Une nuit d'horreur ». « Une nuit de cauchemar »	Appel aux dons. Appel à accélérer les efforts. Aucun sonore d'officiels.	Un « degré » avancé d'objectivité. Une description fidèle aux faits.	Sphère informationnelle. Sphère actionnelle. Sphère contractuelle.

Le 20H00 du 10 septembre 2023

Tableau 2 : l'analyse du discours du deuxième journal

Actes de nomination	Messages en temps de crise	Objectivité/ Subjectivité	Sphères de la Communication
« Fâcherie ». « Une question très politique ».	« Les villageois attendent ici désespérément ». « Ils ont le sentiment d'être abandonnés ».	« Accepter ou non l'aide humanitaire est une question très politique ». « Ici, pas d'autorité, pas d'associations ».	Sphère informationnelle/ de l'évaluation. Sphère actionnelle. Sphère contractuelle.

Le 20H00 du 11 septembre 2023

Tableau 3 : l'analyse du discours du troisième journal

Actes nomination	Messages en temps de crise	Objectivité/ Subjectivité	Sphères de la Communication
« La débrouille ». « La diplomatie du séisme ».	« Les habitants gèrent seuls la situation ». « Les habitants d'Ikhfis livrés à eux-mêmes ».	Une seule intervention d'un officiel ; un médecin militaire (sans avoir précisé ni son nom ni son statut sur le synthé). Synthé : « Sinistrés : la débrouille pour survivre ». « Des centaines d'habitants restent livrés à eux-mêmes ».	Sphère de l'évaluation. Sphère actionnelle. Sphère de l'information. Sphère contractuelle.

Le 20H00 du 12 septembre 2023

Tableau 4 : l'analyse du discours du quatrième journal

Actes de nomination	Messages en temps de crise	Objectivité/ Subjectivité	Sphères de la Communication
« Un champ de ruines ». « Ce terrible séisme » .	« Certains villages (...) attendent toujours désespérément les secours ». Un sonore d'une assistante sociale de l'armée marocaine.	« Le Roi Mohammed VI est sorti de sa réserve et de son palais ». « Il y a aussi la colère dirigée contre TOUTES les autorités du pays, y compris le Roi ». (Ce n'est pas ce que dit un sinistré dans le sonore qui suit le commentaire.	Sphère de l'information/ de l'évaluation. Sphère actionnelle. Sphère contractuelle.

Le 20H00 du 13 septembre 2023

Tableau 5 : l'analyse du discours du cinquième journal.

Actes de nomination	Messages en temps de crise	Objectivité/ Subjectivité	Sphères de la Communication
« La débrouille ».	« Les secouristes arrivent enfin dans le village ! ».	« Ce seul robinet pour tous ». Aucune intervention des autorités marocaines.	Sphère de l'évaluation. Sphère de l'information. Sphère actionnelle. Sphère contractuelle.

Le 20H00 du 14 septembre 2023

Ce journal n'a pas traité l'actualité du séisme d'Al Haouz.

Le 20H00 du 15 septembre 2023

Tableau 6 : l'analyse du discours du sixième journal

Actes de nomination	Messages en temps de crise	Objectivité/ Subjectivité	Sphères de la Communication
« Le choc ». « L'urgence du moment ». « Immense incertitude ».	Un rappel de la possibilité de faire don via la fondation de France.	Aucune intervention des autorités ou de la société civile marocaine. La mise en avant d'une initiative personnelle.	Sphère de l'information. Sphère de l'évaluation. Sphère actionnelle. Sphère contractuelle.

Discussion

Les actes de nomination dans le journal le 20H00

Dans le 20H00 du 09 septembre 2023, le jour où un séisme de magnitude de 7 degrés a frappé la région marocaine d'Al Haouz, la chaîne France 2 a procédé à des actes de nomination afin de rapprocher les téléspectateurs des images réelles du tremblement de terre et de ses dégâts humains et matériels. Le séisme, la nuit au cours de laquelle a eu lieu la catastrophe et la situation dans son ensemble ont été substitués par « *un choc* », « *une course contre la montre* », « *Situation tendue* », « *Une nuit d'horreur* » et « *Une nuit de cauchemar* ». L'objectif principal de ces dénominations est de donner davantage d'efficacité au discours d'information.

Elles servent à déclencher la mémoire de l'événement et à l'entretenir à travers le recours à des figures de style facilitant la compréhension des éléments de l'information, ainsi qu'au codage/décodage du message.

Le JT du 10 septembre 2023 présente deux principales nominations : « *Fâcherie* » et « *Une question très politique* ». Au lendemain de la proposition de l'aide française, les journaux analysés ont haussé le ton progressivement à travers les différentes catégories de l'analyse, y compris les actes de nomination.

Dans son discours d'information, France 2 explique le choix du Maroc de ne pas répondre à la proposition d'aide française par « *le climat de brouille franco-marocaine* », comme mentionné dans un commentaire sur image (11 min 30s), qui aurait conduit à « *une fâcherie* » due notamment, selon la chaîne, à la diminution du nombre des visas, au rapprochement de Paris avec l'Algérie et à l'affaire Pegasus. Ces mêmes motifs expliquent aussi le recours à « *une question très politique* » pour désigner l'attitude de Rabat.

En ce sens, les actes de nomination effectués par France 2 dans le journal du 10 septembre ne visent pas, comme c'est le cas dans le journal du 09 septembre, à susciter des images mentales et à rapprocher les téléspectateurs des faits, mais plutôt à expliquer au public les raisons qui auraient conduit, selon la chaîne, Rabat à ne pas répondre à l'aide de Paris. Cette explication est basée sur une ligne éditoriale déterminée et sur une orientation bien définie qui ont participé à l'acte de nomination.

Cette tendance à expliquer des faits à partir d'un certain point de vue est présente aussi dans le journal du 11 septembre 2023 marqué par deux actes de nomination: « *La débrouille* » et « *La diplomatie du séisme* ». Etant une pratique sociale liée à un contexte socio-historique, le premier acte de nomination reflète « une représentation » sur la gestion des répercussions du séisme. Le deuxième réfère à l'opportunité qu'offre la proposition française pour apaiser les tensions.

L'édition du 12 septembre 2023 est marquée par deux actes de nomination : « *Un champ de ruines* » et « *Ce terrible séisme* ». Ces deux choix représentent le phénomène d'évocation qui fait revivre au public des expériences sensorielles antérieures similaires à la situation actuelle. Il peut être question de tout événement passé ayant suscité un champ de ruines ou ayant été qualifié de terrible. Par ailleurs, l'édition du 13 septembre a refait appel à « *La débrouille* », témoignant d'une représentation donnée de la gestion de l'événement et d'un jugement vis-à-vis des actions des acteurs qui agissent sur le terrain.

Concernant le journal du 15 septembre 2023, il s'inscrit à travers ses nominations (« Le choc », « L'urgence du moment » et « Immense incertitude ») dans une pratique sociale visant la description de la catastrophe afin de raccourcir la distance entre ce qui se passe sur le terrain et le cerveau du téléspectateur.

Les actes de parole entre objectivité et subjectivité dans le 20H00 de France 2

L'objectivité est une caractéristique des énoncés qui prétendent porter sur des faits ou événements vrais. L'énoncé objectif est, ainsi, celui qui décrit correctement le monde, des éléments du monde ou des faits. C'est en évaluant ces éléments que nous pouvons dire si cette description du monde a une valeur de vérité selon laquelle l'événement est soit vrai soit faux.

La visée de fournir une représentation vraie de l'événement a été concrétisée dans le journal du 09 septembre 2023 par la proposition d'une description fidèle aux faits : le retour sur les premières heures suivant le séisme, des témoignages d'habitants, des explications scientifiques du tremblement de terre... Sur cette base, nous pouvons conclure que le journal du 09 septembre 2023 est d'un « degré » avancé d'objectivité selon la catégorisation de Gilles Gauthier (2016) expliquée dans la partie théorique de cet article.

Or, le journal du 10 septembre 2023 met en avant une certaine subjectivité

dont témoigne l'ancrage de quelques extraits de genres journalistiques dans des contextes socio-historiques déterminés : « *Les villageois attendent toujours désespérément de l'aide* », « *Accepter ou non l'aide humanitaire est une question très politique* » et « *Ici, pas d'autorités, pas d'associations* ». Ces phrases appuient la subjectivité qui se dégage de cette édition.

La première phrase nous pousse à nous interroger si réellement les autorités ne sont pas intervenues sur le terrain à la suite du séisme alors que des images de la télévision marocaine et d'autres chaînes étrangères ont montré le début des interventions dès les premières heures ayant suivi la catastrophe. La deuxième phrase aurait pu être objective ou « techniquement

vraie », puisque l'objectivité est une représentation des événements selon une certaine vision, si la parole a été donnée à des experts marocains ayant des informations précises sur la nature du terrain d'intervention ou à des officiels ayant pris part aux opérations de secours. Le principe « d'équilibre », étant une règle journalistique de base, aurait assuré l'objectivité des énoncés. La troisième phrase, « *Ici pas d'autorités, pas d'associations* », renvoie au "manque à nommer" (Authier-Revuz, 2012, p.1).

Le fait que les autorités ne soient pas présentes dans un lieu spécifique ne veut pas dire forcément qu'elles ne seraient pas présentes à quelques mètres ou kilomètres plus loin. « *Et c'est de ce manque à nommer - qui, pour le sujet parlant est singulièrement manque à se nommer, manque à dire la vérité qui "ne se dit pas toute parce que les mots y manquent" (Lacan) - que structurellement se constitue le sujet, dans un irréductible écart à lui-même, sujet de ce qu'il est parlant et par conséquent de ce qu'il est manquant* » (Authier-Revuz, 2012, p.1).

Le journal du 11 septembre 2023 suit la même trame en recourant à une seule intervention d'un membre de l'autorité, sans avoir d'ailleurs précisé ni son nom ni son statut sur un synthé dans un reportage (18 min 20s). Ce même reportage affiche un synthé mentionnant « *Sinistrés : la débrouille pour survivre* ». Cette assertion ne peut être généralisée du moment que le même reportage témoigne des efforts fournis pour apporter assistance aux sinistrés. L'énoncé en question ainsi que « *des centaines d'habitants restent livrés à eux-mêmes* » s'inscrivent plutôt dans la subjectivité, étant un ancrage dans des présupposés constitutifs de visions du monde, que dans l'objectivité liée à la concordance entre la représentation proposée par le journaliste et l'événement lui-même.

Dans le journal du 12 septembre, nous notons la présence du « sous-entendu » comme effet de sens : « *Le Roi Mohammed VI est sorti de sa réserve et de son palais* ». Le message transmis à travers cette phrase serait le suivant : *le Roi Mohammed 6 a affiché de la réserve et n'a pas quitté son palais malgré la situation d'urgence dans le pays*. Parmi les sens qui pourraient être insinués par ces mots : *pendant que les habitants faisaient face à leur sort à la suite du séisme, le Roi Mohammed VI était resté chez lui*. En revanche, si nous admettons que le souverain était effectivement chez lui, cela voudrait-il dire forcément qu'il n'entreprenait pas au même moment les actions qu'il avait jugé convenables pour gérer la situation? Quelle que soit la réponse apportée à cette question, l'assertion de la journaliste relève de la sphère du subjectif, car le « dosage » d'objectivité est réduit dans la mesure où l'information sous-entendue manque de concordance avec le fait en soi. Le phénomène de généralisation a été également remarqué, réduisant encore « le dosage » de l'objectivité.

« *Il y a aussi la colère dirigée contre TOUTES les autorités du pays, y compris le Roi* » : cet énoncé déclare que les habitants des régions frappées par le séisme sont en colère contre toutes les autorités marocaines, sans exception, puisqu'elles manqueraient à leur devoir.

En revanche, le sonore de l'habitant de la région suivant cette assertion pointe du doigt les élus de sa région spécifiquement.

Dans le journal du 13 septembre 2023, l'objectivité journalistique est dominante. Les différents genres journalistiques de l'édition ont présenté des faits et transmis la vive émotion ressentie sur le terrain ainsi que l'évolution de la situation avec un certain recul. En revanche, les actions des autorités et de la société civile marocaine ont été minimisées.

Le journal du 15 septembre 2023 a consacré son « *Grand format* » (20 min10 s) au séisme en proposant un reportage présentant l'action d'une femme franco-marocaine en faveur des habitants du village d'Ouirgane dans la région d'Al Haouz. Ce reportage revient sur l'émotion suscitée par la catastrophe et sur les dégâts considérables enregistrés. Par ailleurs, nous notons encore une fois l'absence des interventions des autorités marocaines ayant mené les opérations de secours depuis le premier jour du séisme. Sur les éditions de 20H00 d'une semaine, seuls deux officiels, un médecin militaire, dont le nom et le grade n'ont pas été mentionnés, et une assistance sociale accompagnant une petite fille, ont pris brièvement la parole dans deux reportages. A travers l'analyse des différents JTs traités, nous avons constaté un « dosage » réduit du principe de « l'équilibre » garantissant l'objectivité dans le traitement de l'information.

Les sphères de la communication à travers les messages en temps de crise

A travers le 20H00 du 09 septembre 2023, la rédaction de France 2 a communiqué à propos de trois points essentiels: les faits liés à la catastrophe, l'appel aux dons et l'appel à accélérer les efforts. Le 10 septembre 2023, le 20H00 s'est arrêté en détails sur les raisons qui seraient, selon la chaîne, derrière le silence du Maroc vis-à-vis de l'aide proposée par Paris ou de ce qu'elle qualifie de « *refus* » de l'aide française : le dossier du Sahara marocain, l'affaire Pegasus et les visas. Cette édition, tout comme la suivante, ne souligne pas les actions des autorités et des associations marocaines pour porter assistance aux sinistrés. Le journal du 11 septembre 2023 insiste d'ailleurs sur le fait que les habitants de la région frappée par le séisme seraient « *livrés à eux-mêmes* ». L'assertion selon laquelle les autorités et la société civile marocaines seraient « absentes » ou « peu présentes » dans la gestion du séisme est mise en avant également dans les journaux du 12, du 13 et du 15 septembre.

Ces principaux messages transmis au public dans le journal le 20H00 expliquent les sphères pragmatique-discursives modélisant les actes de parole qui dominent les éditions du corpus.

Les journaux du 09, du 10 et du 12 septembre 2023 mettent en avant la sphère de l'information dont l'objectif est d'informer et de rendre accessibles les faits liés au séisme, mais la sphère de l'évaluation visant à « *établir un système de croyance dominant, mutuellement conçu et accepté comme vraisemblable* » (Camus et Georget, 2020) est prononcée dans les journaux analysés. La sphère de l'évaluation est encore plus présente dans les journaux du 11, du 13 et du 15 septembre ; elle dépasse même la sphère de l'information qui devrait dominer le journal télévisé en tant que genre informatif.

Par ailleurs, la sphère actionnelle se dégage des JTs à travers les appels aux dons et les appels lancés pour que les efforts de secours et de reconstruction soient accélérés. Cette sphère traverse l'ensemble des JTs constituant le corpus, tout comme la sphère contractuelle qui se déploie dans les différents énoncés régis par le contrat d'information régulant l'émission des nouvelles et leur réception par le public.

Cependant, la sphère interactionnelle est faible dans les énoncés des journaux analysés compte tenu de l'absence de l'interaction entre les différentes voix concernées par le séisme d'Al Haouz, notamment les habitants ayant bénéficié des aides, les autorités (Gendarmerie, police, militaires, membres du gouvernement, responsables ou représentants d'administrations publiques...) et les principales associations marocaines opérant dans les périodes d'urgence.

Dans le discours journalistique, la faiblesse de la sphère interactionnelle et de celle de l'évaluation compromet l'objectivité et l'équilibre escomptés. Les médias, quelle que soit leur nature ou leur orientation, font face à un dilemme : favoriser les règles déontologiques, les règles journalistiques et l'intérêt « sacré » du public quelle que soit la situation ou la conjoncture politique ou diplomatique, ou appuyer, notamment à travers la sphère de l'évaluation, la position ou les intérêts d'un pays ou d'un partenaire. Le public, plus que jamais conscient du mode de fonctionnement, des objectifs et des « astuces » des médias, sélectionne de plus en plus facilement les supports médiatiques adaptés à son idéologie et définit les plus crédibles à son sens. En revanche, cette notion de « crédibilité » dans les médias audiovisuels a évolué de manière remarquable durant cette dernière décennie. Le public, qui a longtemps été fidèle à ses chaînes de télévision « favorites », a développé de grandes capacités de « notation ». Il est aujourd'hui capable de faire basculer rapidement une chaîne de la catégorie « crédible » à celle « douteux/suspect ».

Conclusion

La parole est la clé de voûte de tout acte de communication verbale réussi. Le dit ou le dire accomplit l'acte de parole, mais le non-dit ou le non-dire peut accomplir un acte de communication. Si les genres journalistiques sont une sorte de promesse d'objectivité ou de vérité technique faite au public, ils pourraient s'inscrire dans une subjectivité assurée par la « non-parole ». C'est ce que nous avons constaté à travers l'analyse des éditions de 20H00 de France 2 dans lesquelles la sphère de l'évaluation a été dominante au sujet du séisme d'Al Haouz. La sphère pragmatico-discursive de l'évaluation aurait été moins prononcée en présence d'actes de parole impliquant plusieurs types d'intervenants et assurant un équilibre entre les différentes voix concernées. Dans ce cas de figure, la sphère pragmatico-discursive de l'information aurait dominé à elle seule les journaux télévisés, qui ont fait l'objet de l'analyse, selon les règles journalistiques et la pratique professionnelle.

En ce sens, l'acte de parole peut dépendre dans des contextes diplomatiques exceptionnels de considérations psycho-sociales et politiques, même quand il est question de situations humanitaires particulières. Cette conclusion confirme que les médias pourraient être encore des instruments mobilisés au service de la politique étrangère des Etats au détriment, parfois, des règles journalistiques de base, dont « l'équilibre » entre les points de vue et les positions. Cet article remet en question « l'indépendance » des médias qui ne peut être que partiellement acquise, car la tension entre, d'un côté, le plein droit à l'information de plus en plus revendiqué et « l'objectivité » escomptés des médias et, de l'autre, les agendas et discours des Etats, est toujours vive.

Conflit d'intérêts : L'auteur n'a déclaré aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : L'auteur n'a reçu aucun financement pour cette recherche

References:

1. Ambroise, B. (2007). « La parole comme acte. La généralisation de la qualification comme action chez Austin : comment considérer que la parole est un acte ? », In : HAL open science, Grenoble, France, février.
2. Aubenas, F., Benasayag, M. (1999). La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication. La découverte & Syros.

3. Boulanger, P. (2021). « Médias et diplomatie ». Planète Médias.
4. Calabrese Steimberg, L. (2012). « L'acte de nommer : nouvelles perspectives pour le discours Médiatique », *Langage et société*, Editions de la Maison des sciences de l'homme.
5. Camus, O., Georget, P. (2003). « L'analyse des discours médiatiques ». Press Editions.
6. Centre pour le pluralisme des médias et la liberté des médias, Observatoire du pluralisme des médias 2021.
7. Chabrol, C., Bromberg, M. (1999). «Préalables à une classification des actes de parole ». *Psychologie Française*.
8. Chabrol, C. (2004). « Pour une psychologie pragmatique de l'acte de l'agir communicationnel », *Cahiers de linguistique française*.
9. Charaudeau, P. (2011). *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*. De Boeck.
10. Charron, J. (2003). « Journalisme et démocratie ». In : Guilbert, Lucille, dir. *Médiation et francophonie interculturelle*. Presses de l'Université Laval.
11. Cros, M., Gaultier-Gaillard, S. (2015). « Le management de la communication de crise ». In : *Management international*, Volume 20, Number 1.
12. Dejours, Christophe (2018). « Théorie de l'action et critique de la rationalité ». In : *Le facteur humain*. Presses Universitaires de France.
13. El Akhdari, M. (2022). *L'esthétique dans le discours médiatique*. Thèse de doctorat soutenue à la FLSH Dhar El Mehratz de Fès.
14. Esquenazi, J.P. (1993). « Journal télévisé et production pseud-visible ». In : *Langage et société*.
15. Gauthier, G. (2016). « Un point de vue néoréaliste en épistémologie du journalisme », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*. [En ligne] Surlejournalisme.com, 26. 12. 2016.
16. Kessler, D. (2012). « Les médias sont-ils un pouvoir ? », Dans *Pouvoirs*.
17. Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours*. Armand Colin.
18. Martin, S. (2004). « Vérité et objectivité journalistique : même contestation? ». Les cahiers du journalisme N13.
19. Wagner, M., Berg, A-C. (2015). *Legal Focus. Principes de gouvernance pour les médias de service public*. [En ligne] Ebu.ch.
20. Nel, N. (1997). « Les séquences télévisuelles ». In : *Recherches en communication*, n°8.
21. Pavelin, B. (2001). « Actes locutoire, illocutoire et perlocutoire », In : *Revue Studia Romanica et Anglica Zagradiensia*.
22. Rieffel, R. (2015). *Sociologie des médias*. Ellipses.

23. Robert, A. (2018). *La stratégie de l'émotion*. Lux Editeur.
24. Siblot, P. (2021). « De la dénomination à la nomination », Cahiers de praxématique [En ligne], 36 | 2001, document 8, mis en ligne le 01 janvier 2009.

Annexes

Les liens des journaux analysés :

Le 20H France 2 du 09 septembre 2023

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-jt-de-20h-du-samedi-9-septembre-2023_6020798.html

Le 20H France 2 du 10 septembre 2023

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-jt-de-20h-du-dimanche-10-septembre-2023_6020792.html

Le 20H France 2 du 11 septembre 2023

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-jt-de-20h-du-lundi-11-septembre-2023_6020786.html

Le 20H France 2 du 12 septembre 2023

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-jt-de-20h-du-mardi-12-septembre-2023_6020780.html

Le 20H France 2 du 13 septembre 2023

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-jt-de-20h-du-mercredi-13-septembre-2023_6022694.html

Le 20H France 2 du 14 septembre 2023

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-jt-de-20h-du-jeudi-14-septembre-2023_6024632.html

Le 20H France 2 du 15 septembre 2023

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-jt-de-20h-du-vendredi-15-septembre-2023_6026495.html